Indy lance un compte pro gratuit et complète son application tout-en-un dédiée aux indépendants.

Communiqué de presse - Mardi 23 janvier 2024 | Deux mois après l'annonce d'une levée de fonds de 40M€, Indy, la première application tout-en-un dédiée aux indépendants complète son offre en lançant un compte pro.

Les indépendants pourront maintenant directement payer et être payés via leur compte pro Indy qui sera disponible gratuitement.

Cette offre s'ajoute à la création d'entreprise, la facturation, la gestion comptable ou encore les déclarations sociales et fiscales permettant aux indépendants de centraliser tous les besoins administratifs et financiers liés à leur activité au sein d'une application unique.

Indy, le partenaire privilégié des indépendants

Freelances, professions libérales, artisans, auto-entrepreneurs : avec plus de 500 000 créations d'entreprises en 2022 selon l'INSEE, les indépendants sont chaque jour plus nombreux mais ces derniers sont souvent seuls ou mal accompagnés face aux complexités administratives et comptables liées à leurs statuts.

La mission d'Indy est de les accompagner en simplifiant leur quotidien pour les rendre autonomes via une application tout-en-un simple et adaptée à leurs besoins. Aujourd'hui, Indy compte 70 000 utilisateurs et ambitionne d'accompagner 1 million d'indépendants d'ici 2027 en France.

Indy leur permet de créer leur entreprise, de la piloter au quotidien (comptabilité, devis et factures conformes, notes de frais, fiche de paie, etc.) et de réaliser leurs déclarations (Urssaf, TVA, CFE, liasse fiscale, bilan, etc.).

Le compte pro d'un indépendant devrait être gratuit

Pour un indépendant, il est recommandé et souvent obligatoire d'avoir un compte dédié à son activité. Un auto-entrepreneur qui dépasse les 10.000€ de chiffre d'affaires pendant deux années consécutives doit nécessairement ouvrir un compte dédié à son activité.

Pour une micro-entreprise il est possible, quand la banque l'accepte, d'utiliser un compte particulier dont les coûts sont modérés. Mais quand un indépendant exerce en société, il doit obligatoirement ouvrir un compte professionnel pour créer sa société.

Les frais associés à un compte pro varient entre 10 et 20€ par mois pour un compte en ligne et entre 20 et 40€ par mois pour une banque traditionnelle avec un réseau d'agences *(source : Juripresse, juillet 2023).*

Ces coûts élevés pèsent sur la rentabilité des indépendants et l'écart de prix par rapport à un compte particulier n'est pas toujours justifié car l'utilisation est souvent similaire (payer par carte, recevoir et émettre des virements).

C'est pourquoi **Indy lance dès janvier 2024 un compte pro en ligne entièrement gratuit** directement intégrée au sein de sa solution tout-en-un et qui comprend :

- Un IBAN français
- Des cartes Mastercard (virtuelles et /ou physiques)
- Les virements SEPA et prélèvements bancaires
- Le dépôt de capital lors de la création de société

En plus de son application, Indy propose un accompagnement humain avec une équipe de conseillers disponibles pour répondre aux utilisateurs en quelques minutes seulement.

Pour accompagner un maximum d'indépendants, Indy a fait le choix du modèle freemium : l'accès aux principales fonctionnalités est gratuit et des abonnements à partir de 12 euros par mois permettent de réaliser ses déclarations fiscales et sociales obligatoires.

"Le lancement du compte pro Indy renforce notre mission : rendre accessible à tous les indépendants les outils leur permettant gérer leur activité en autonomie. L'intégrer dans notre application tout-en-un leur permet de gagner en simplicité en centralisant toujours plus de

services au même endroit. Nous pensons que le compte pro d'un indépendant ne devrait pas coûter plusieurs dizaines d'euros par mois et nous sommes fiers de pouvoir leur proposer ce compte pro gratuitement." déclare Côme Fouques, Co-fondateur et CEO d'Indy.

A propos

Créée en 2016 à Lyon, Indy simplifie la vie des indépendants grâce à son application tout-en-un leur permettant de créer leur entreprise, d'automatiser leur comptabilité, d'ouvrir un compte pro et de réaliser leurs déclarations.

L'accès aux indispensables (création d'entreprise, comptabilité, compte pro) est gratuit et des abonnements à partir de 12 euros par mois permettent de réaliser ses déclarations fiscales et sociales obligatoires.

Indy a déjà convaincu plus de 70 000 utilisateurs et récolté des milliers d'avis 5 étoiles.

L'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaborateurs basés à Lyon et Paris et a levé 86M€ auprès d'investisseurs prestigieux (BlackFin, Singular, Alven, Kerala Ventures).

Indy, l'application tout-en-un des indépendants